

# **viamobil®**

**Gebrauchsanweisung viamobil V15**

**Operating Instructions viamobil V15**

**Instructions d'utilisation viamobil V15**

**Manual de instrucciones viamobil V15**

**Istruzioni per l'impiego viamobil V15**

**Brugsvejledning viamobil V15**

**Gebruiksaanwijzing viamobil V15**

**Bruksanvisning viamobil V15**

**Instruktionsbok viamobil V15**

**Käyttöohjeet viamobil V15**

D

US/GB

F

E

I

DK

NL

N

S

FIN

## **Service Center (Deutschland)**

Montag bis Donnerstag von

08.00 - 18.00 Uhr

Freitags von

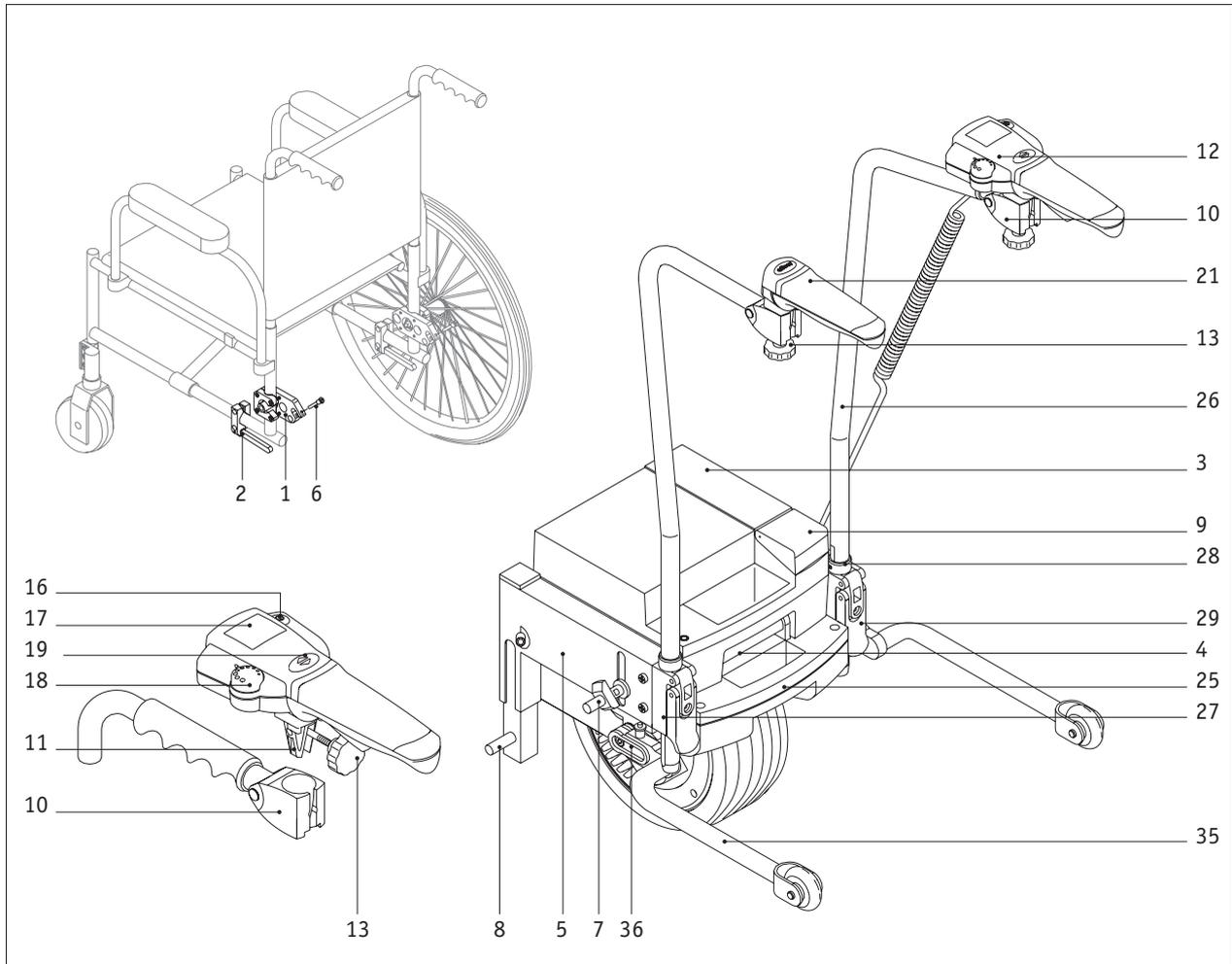
8.00 - 16.00 Uhr

erreichbar unter

**Telefon (0800) 9096 250**

(gebührenfrei)





## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction</b>	2	<b>6</b>	<b>Dispositif anti-bascule</b>	24
1.1	Etendue des fournitures	3	6.1	Fixation et enlèvement des anti-basculés	25
1.2	Données techniques	4	<b>7</b>	<b>Poignées de poussée supplémentaires</b>	26
1.3	Aperçu des principaux éléments	6	7.1	Fixation des poignées de poussée supplémentaires contre le viamobil	27
<b>2</b>	<b>Montage contre un fauteuil roulant</b>	7	7.2	Enlèvement des poignées de poussée supplémentaires du viamobil	28
2.1	Fixations	7	7.3	Modification de la position en hauteur	29
2.2	Enlèvement du pack de batteries	8	<b>8</b>	<b>Consignes applicables à la première conduite</b>	30
2.3	Mise en place du viamobil	9	<b>9</b>	<b>Consignes de sécurité et mise en garde contre les risques</b>	31
2.4	Mise en place du pack de batteries	11	9.1	Consignes de sécurité	31
2.4.1	Alimentation électrique via le câble d'adaptateur	12	9.2	Obstacles	32
2.5	Fixation de l'unité de commande	14	9.3	Zones dangereuses	33
<b>3</b>	<b>Unité de commande</b>	16	<b>10</b>	<b>Aide rapide en cas de dysfonctionnements</b>	34
3.1	Fonctions de l'unité de commande	16	<b>11</b>	<b>Nettoyage, entretien et mise au rebut</b>	35
3.2	Symboles sur l'écran	18	11.1	Recharge des batteries	35
3.2.1	Etat de charge des batteries	18	11.2	Nettoyage	35
3.2.2	Affichage du sens de marche	18	11.3	Entretien	35
3.3	Circuit d'urgence	19	11.4	Mise au rebut	35
<b>4</b>	<b>Batteries</b>	20	<b>12</b>	<b>Garantie et responsabilité</b>	36
4.1	Informations générales sur les batteries utilisées	20	12.1	Garantie en cas de défauts	36
4.2	Recharge des batteries sur le fauteuil roulant	20	12.2	Garantie de durabilité	36
4.3	Recharge des batteries dans le véhicule	22	12.3	Responsabilité	36
4.4	Changement des fusibles sur les batteries	22			
<b>5</b>	<b>Enlèvement du viamobil du fauteuil roulant</b>	23			

## Consignes de sécurité importantes, à respecter impérativement

Le viamobil est un accessoire de poussée et de freinage qui ne pourra être utilisé qu'exclusivement par la personne accompagnant le handicapé. Le handicapé ne doit en aucun cas faire fonctionner le viamobil lui-même (comme s'il s'agissait d'un fauteuil roulant à moteur électrique). De plus, le viamobil, pour des raisons de sécurité, ne pourra être utilisé que par des personnes qui :

- ont été initiées à son maniement
- sont physiquement et psychologiquement capables de manoeuvrer le viamobil dans toutes les situations.

L'initiation au maniement de l'appareil fait partie intégrante des fournitures et aura lieu sur rendez-vous avec votre revendeur spécialisé ou avec l'un des responsables Alber dans votre secteur. Cela ne vous occasionnera aucun frais supplémentaire.

Si vous ne vous sentez pas encore très sûr dans le maniement du viamobil, veuillez svp vous adresser de la même manière à votre revendeur spécialisé ou à l'un des responsables Alber dans votre secteur.

Lors de l'utilisation du viamobil, vous devrez respecter avec exactitude le paramétrage prescrit par le constructeur



de votre fauteuil roulant (par exemple la pente maximale, la pression des pneus etc.) ainsi que l'ensemble des consignes générales d'emploi. Les valeurs limites des différents paramètres ne devront en aucun cas être dépassées.

Avant la mise en service d'un téléphone portatif ou appareil similaire, amenez d'abord le viamobil sur terrain sécurisé puis éteignez-le. De même, les trajets à proximité de zones à champs de perturbation électrique puissants devront être évités.

L'utilisation du viamobil peut aussi avoir des conséquences gênantes sur d'autres installations comme par exemple les barrières anti-vol des grands magasins.



**Évitez impérativement de mettre le viamobil en service sans initiation préalable.**

## 1.1

### Eléments compris de série dans les fournitures

- Unité motrice du viamobil
- Unité de commande avec fixation sur le fauteuil roulant
- Pack de batteries
- Chargeur à raccorder au secteur
- Instructions d'utilisation

### Accessoires en option

- Poignées de poussée supplémentaires
- Dispositif anti-bascule
- Câble adaptateur, y compris la pochette de rangement

## 1.2

### Données techniques

#### Unité d'entraînement

Autonomie:	jusqu'à 20 km (*)
Vitesse:	réglable en continue jusqu'à 5,5 km/h maxi. (en marche avant) et jusqu'à 2,7 km/h maxi. (en marche arrière)
Pente:	de montée/descente jusqu'à 18 % pour un poids de la personne de 130 kg; À partir de 130 kg, la rigidité baisse proportionnellement à l'augmentation du poids de la personne, jusqu'à 11 % pour 160 kg.
Poids max. de la personne:	160 kg
Puissance nominale du moteur:	150 watts
Puissance maximale:	300 watts

#### Pack de batteries

Batteries:	2 x 12 volts, 12Ah , homologuées par l'IATA et DOT pour le transport aérien
Tension nominale en service:	24 volts
Température en service:	Plage de température ambiante (env. -25 °C à +50 °C)

#### Unité de commande

Angle d'inclinaison:	-12,5° / 0° / 12,5°
Montage:	Bridage dans les tubes dorsaux du fauteuil roulant

#### Poids des pièces détachées

Pack de batteries:	9,0 kg
Entraînement:	12,9 kg
Unité de commande:	0,9 kg
Chargeur:	0,4 kg
Poids total:	22,8 kg

(\*) L'autonomie varie en fonction de la nature du terrain et des conditions de conduite prévalantes. Dans des conditions optimales (terrain plat, batteries récemment rechargées, température ambiante de 20 °C, conduite régulière, poids de la personne de 70 kg, etc.). Les autonomies indiquées peuvent être atteintes.

 Le viamobil est conforme à la directive communautaire 93/42/CEE visant les produits médicaux.

Tous droits réservés de modifications techniques et de la conception en raison de perfectionnements permanents.

## **Chargeur**

**Pour connaître les consignes techniques et les instructions applicables, veuillez vous reporter à la notice accompagnant le chargeur.**

### 1.3

#### Aperçu des principaux éléments

(veuillez dans ce but déplier le volet du plan d'ensemble situé en annexe)

- 1 Fixation supérieure (contre le fauteuil roulant)
- 2 Fixation inférieure (contre le fauteuil roulant)
- 3 Pack de batteries
- 4 Verrouillage
- 5 Unité d'entraînement du viamobil
- 6 Tige de sécurisation
- 7 Goujon supérieur (sur le viamobil)
- 8 Goujon inférieur (sur le viamobil)
- 9 Couvercle à fusibles / Capot du pack de batteries
- 10 Logement de l'unité de commande (sur le fauteuil roulant)
- 11 Cône (unité de commande)
- 12 Unité de commande
- 13 Tige de fixation contre l'unité de commande
- 14 Connecteur de l'unité de commande
- 15 Douille (contre le viamobil)
- 16 Touche Marche/Arrêt sur l'unité de commande
- 17 Ecran
- 18 Molette de sélection de la vitesse
- 19 Touche de Marche avant / Marche arrière
- 20 Levier de conduite
- 21 Rallonge de poignée
- 22 Connecteur du chargeur
- 23 Prise de recharge des batteries
- 24 Fusible 25A
- 25 Poignée de retenue contre le viamobil
- 26 Poignées de poussée supplémentaires
- 27 Fixation par bridage (poignées de poussée supplémentaires)
- 28 Bague de réglage
- 29 Verrouillage de la fixation par bridage
- 30 Vis sans tête avec bague de réglage
- 31 Surfaces de guidage contre les poignées de poussée supplémentaires
- 32 Bridage dans le câble adaptateur
- 33 Prise des batteries contre le viamobil
- 34 Prise contre le pack de batteries
- 35 Dispositif anti-bascule
- 36 Logement des appui anti-renversement contre le viamobil

## 2 Montage rapporté contre le fauteuil roulant

### 2.1 Fixations

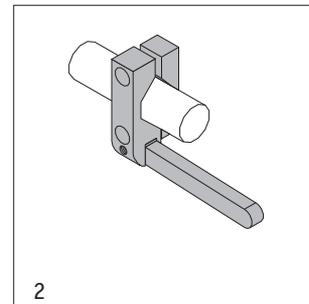
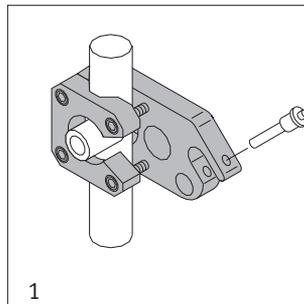
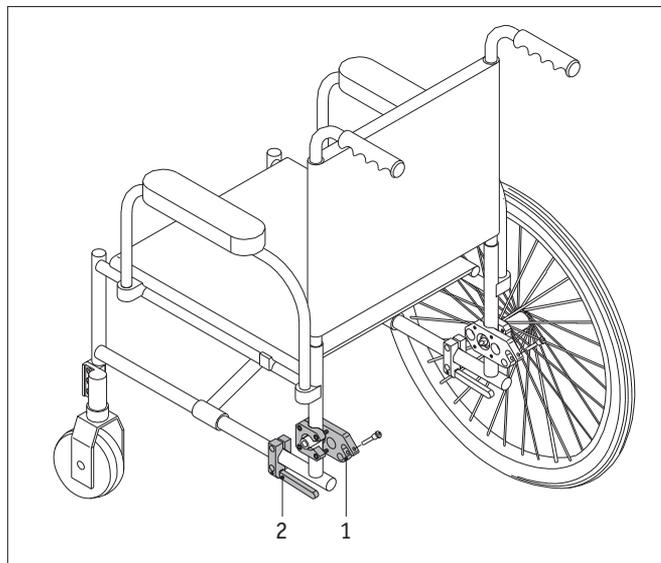
Pour mettre le viamobil en service, il faut que le fauteuil roulant comporte des fixations spéciales ([1] = fixation supérieure et [2] = fixation inférieure). Alber fabrique ces fixations en différentes versions (par ex. sous forme de pièce détachée complète ou en deux parties), de sorte que les figures illustrant la présente notice d'utilisation peuvent différer le cas échéant des fixations montées contre votre fauteuil roulant.

Le montage de ces fixations ainsi que les travaux d'ajustage afférents sur le viamobil sont exclusivement réservés à Alber, aux responsables Alber dans votre secteur ou aux revendeurs spécialisés agréés par Alber.



**Contrôlez occasionnellement que les fixations sont encore bien vissées contre le fauteuil roulant.**

**Si des jonctions par vis devaient s'être desserrées ou défaites complètement, faites les resserrer par un revendeur spécialisé agréé (un nouvel ajustage sera peut-être nécessaire).**



## 2.2

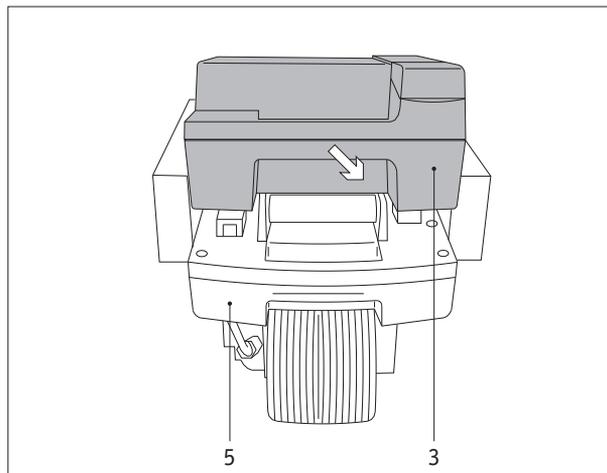
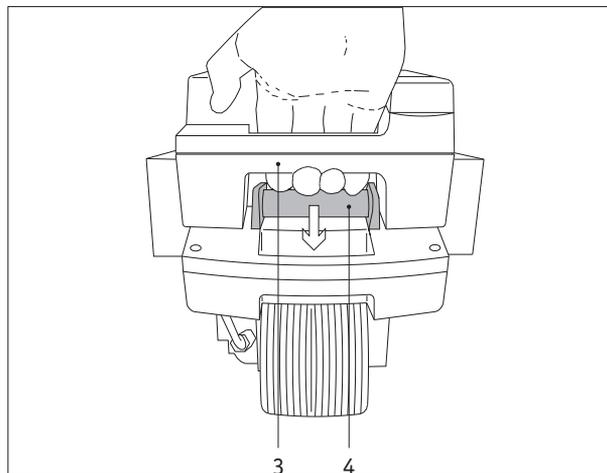
### Enlèvement du pack de batteries

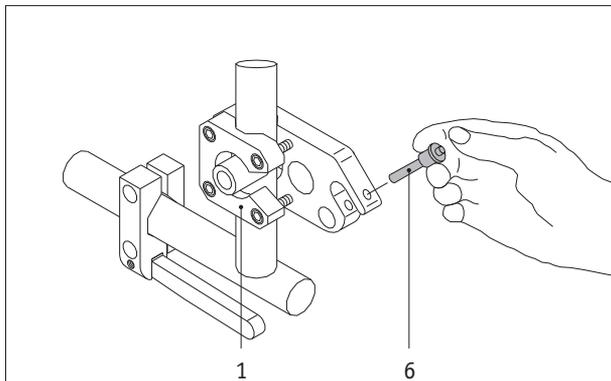
Pour des motifs techniques liés à l'expédition, le viamobil est livré équipé de son pack de batteries monté. Pour faciliter la mise en place du viamobil sous le fauteuil roulant, nous vous recommandons de commencer par déposer le pack de batteries.

- Comme le montre le croquis ci-contre, saisissez le pack de batteries par la poignée [3].
- Poussez simultanément le verrouillage [4] vers le bas.
- Extrayez le pack de batteries [3] hors de l'unité d'entraînement [5] du viamobil puis mettez-le de côté.



**Si votre viamobil comporte déjà les poignées de poussée supplémentaires disponibles en option, nous vous recommandons de ne pas retirer le pack de batteries.**

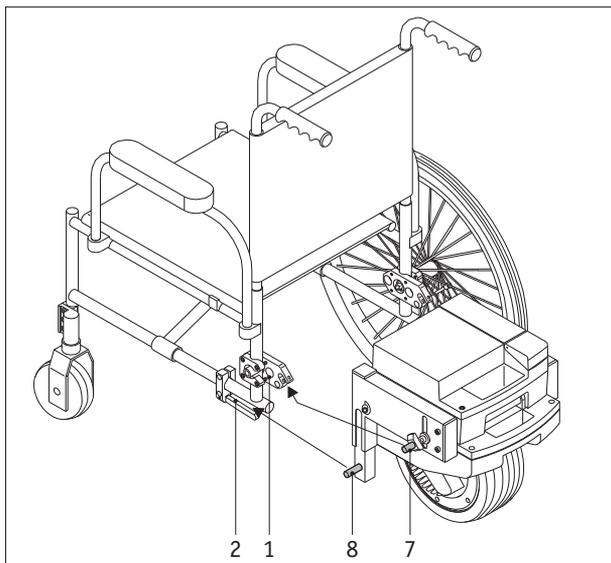




### 2.3

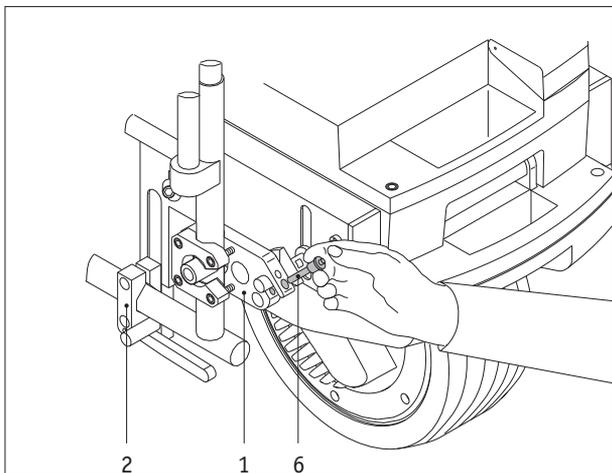
#### Mise en place du viamobil

- Retirez la tige de sécurisation [6] située dans la fixation supérieure : appuyez avec le pouce sur le bouton de déverrouillage au centre de la tige puis extrayez simultanément cette tige en la retenant par l'index et le majeur.



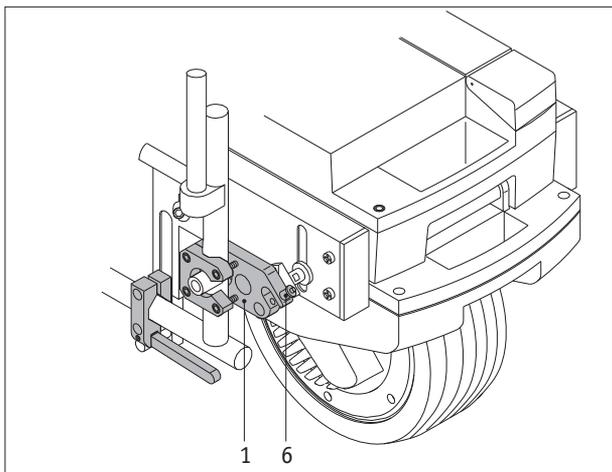
Insérez le viamobil sous le fauteuil roulant, en veillant

- à insérer d'abord le goujon inférieur [8], contre le viamobil, dans la fixation inférieure [2] contre le fauteuil roulant et
- à insérer le goujon supérieur [7], contre le viamobil, dans la fixation supérieure [1] contre le fauteuil roulant.

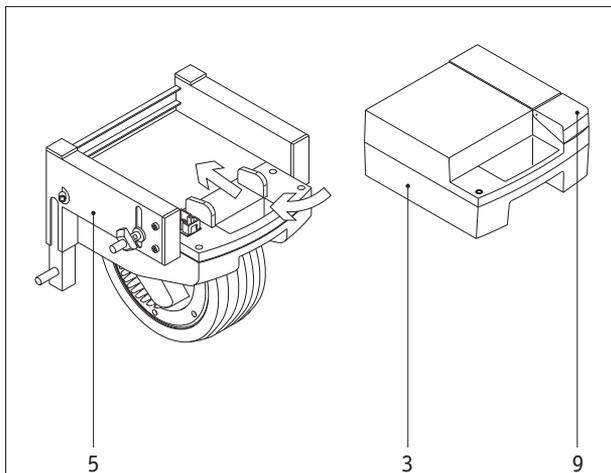


- Une fois le viamobil en assise dans les deux fixations, supérieure [1] et inférieure [2], vous devrez insérer à nouveau la tige de sécurisation [6] sur les deux côtés.

Le viamobil est désormais solidaire du fauteuil roulant.



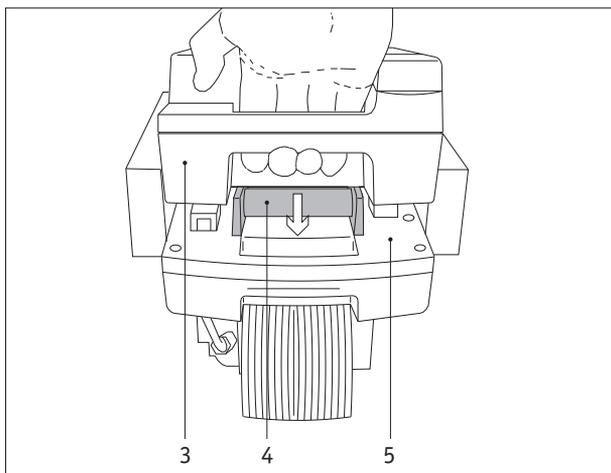
**!** Lors du montage rapporté des fixations, ces dernières et le viamobil ont subi un ajustage réciproque. Cela signifie que le viamobil, lorsqu'en position de repos sous le fauteuil roulant, ne touche pas le sol. En position de repos, la roue se trouve env. 2 cm au-dessus du sol.



## 2.4

### Mise en place du pack de batteries

- Posez le pack de batteries [3] sur l'unité d'entraînement [5] du viamobil (le couvercle bleu à fusibles [9], à droite, regarde vers le haut).
- Poussez le pack de batteries [3] vers l'arrière jusqu'à la butée, comme le montre le croquis.
- Poussez le verrouillage [4] vers le bas tandis que vous abaissez le pack de batteries [3].
- Lorsque vous relâchez le pack de batteries [3], celui-ci se trouve déjà dans la position prévue ; le contact électrique s'établit automatiquement.

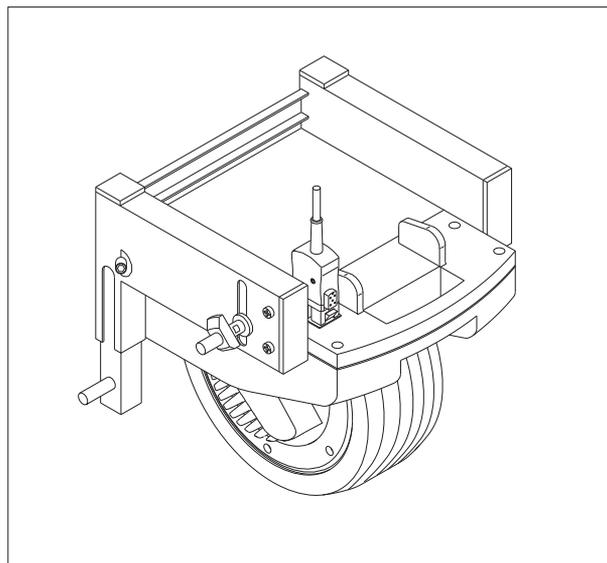
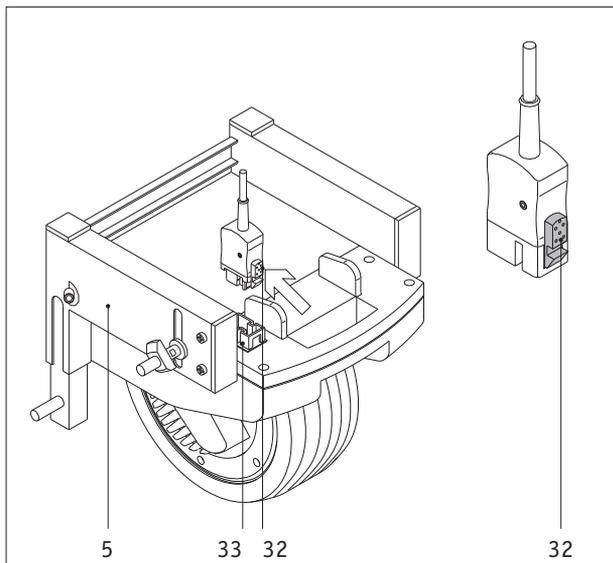


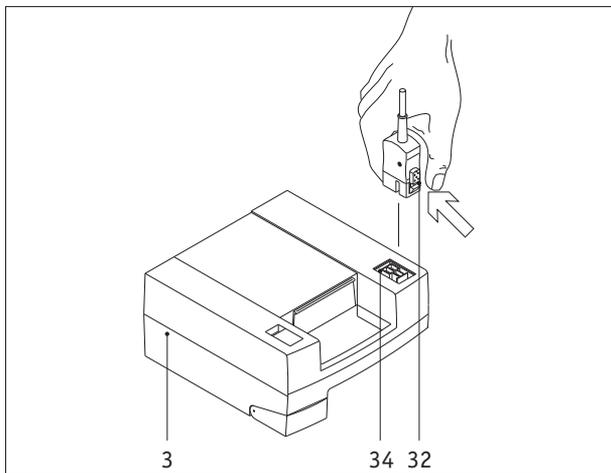
## 2.4.1

### Alimentation en tension via le câble adaptateur

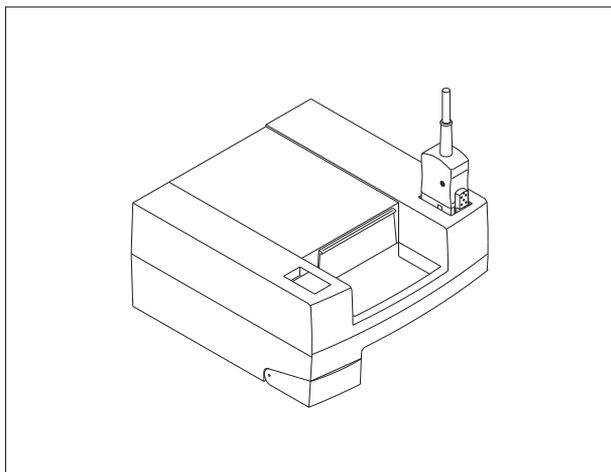
Sur certains modèles – peu nombreux – de fauteuils roulants, il n'est pas possible, faute de place, de poser le pack de batteries directement sur l'unité d'entraînement viamobil. En pareils cas, le pack de batteries a été fixé à un endroit approprié contre le fauteuil roulant, la tension d'alimentation étant dans ce cas acheminée via un câble d'adaptateur.

- Commencez par relier d'abord l'unité d'entraînement viamobil [5] avec le câble adaptateur.
- Pour ce faire, comprimez le moyen de bridage [32] situé dans le connecteur puis introduisez le connecteur dans la prise [33] des batteries sur l'unité d'entraînement [5].
- Une fois que le connecteur se trouve correctement dans la prise [33], il se verrouille automatiquement. Tirez légèrement sur le connecteur pour vérifier que le bridage [32] l'a verrouillé de manière sûre.





- Ensuite, reliez le pack de batteries [3] avec l'autre extrémité du câble adaptateur.
- Pour ce faire, comprimez à nouveau le moyen de bridage [32] situé dans le connecteur puis introduisez le connecteur dans la prise [34] contre le pack de batteries [3].
- Une fois que le connecteur se trouve correctement dans la prise [34], il se verrouille automatiquement. Tirez légèrement sur le connecteur pour vérifier que le bridage [32] l'a verrouillé de manière sûre.



En règle générale, le câble adaptateur restera entre le pack de batteries et l'unité d'entraînement. S'il faut retirer ces éléments par ex. avant de transporter le fauteuil roulant, commencez par débrancher le câble **d'abord** du pack de batteries [3], ensuite de l'unité d'entraînement. Pour débrancher le connecteur, défaites d'abord le moyen de bridage [32]. Débranchez ensuite le connecteur de sa prise respective.

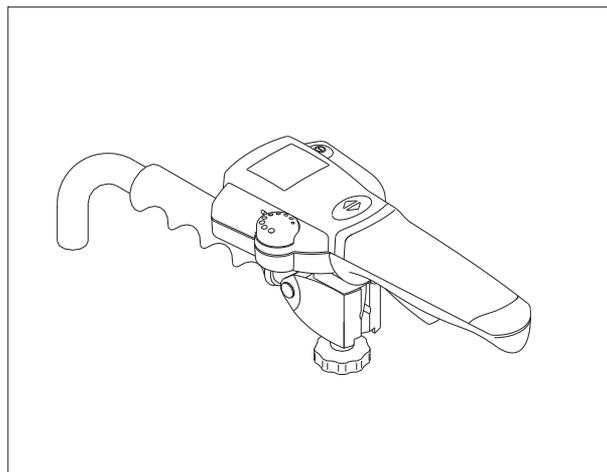
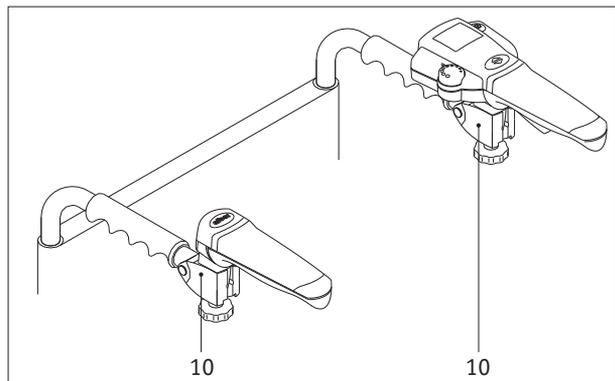
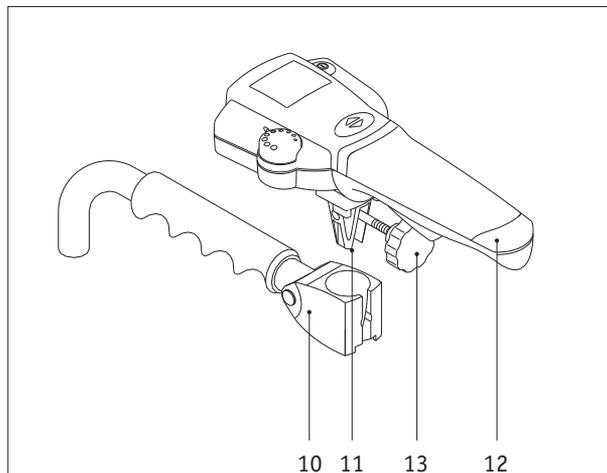
## 2.5

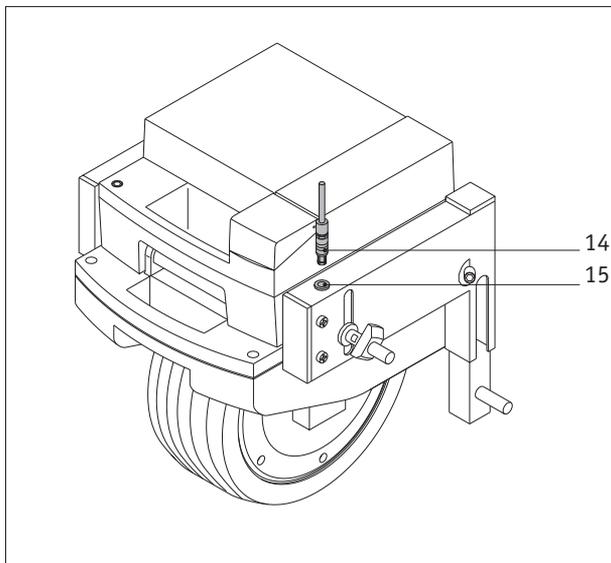
### Fixation de l'unité de commande

Les indications fournies lors de la passation de commande font foi quant à la position de l'unité de commande. Les composants requis ont été fixés sur la base de la commande commerciale.

Si les logements [10] se trouvent directement contre le fauteuil roulant, votre revendeur spécialisé a également pré-réglé l'angle d'incorporation que vous souhaitez. Votre revendeur spécialisé pourra à tout moment le modifier après coup.

Dans les deux logements [10], vous pouvez introduire soit l'unité de commande soit une rallonge de poignée. Cette rallonge permet à la personne accompagnante une manipulation ergonomique du fauteuil roulant.





- Faites basculer la poignée d'immobilisation, comme représentée sur le dessin, contre la face inférieure de la poignée [12] de l'unité de commande.
- Introduisez le cône [11], situé contre la face inférieure de l'unité de commande [12], dans le logement [10] situé contre le fauteuil roulant.
- Si le cône [11] se trouve dans le logement [10], la fixation [13] descend d'elle-même dans la position visible sur le dessin.
- Serrez la fixation [13] avec doigté jusqu'à ce qu'une jonction ferme s'établisse entre l'unité de commande [12] et le logement [10].
- Pour terminer, introduisez prudemment le connecteur [14] de l'unité de commande dans la prise [15] sur le viamobil. Le connecteur et la prise sont correctement alignés l'un sur l'autre lorsque les deux marques apposées sur chacun se font face.



**Pendant les déplacements, veillez bien à ce que le câble en spirale de l'unité de commande ne frotte pas contre la roue arrière du fauteuil roulant.**

### 3

## Unité de commande

### 3.1

#### Fonctions de l'unité de commande

L'unité de commande permet à la personne accompagnant le handicapé de piloter toutes les fonctions du viamobil, c'est-à-dire les organes suivants:

#### **Touche Marche/Arrêt** [16]

Le fait d'appuyer sur cette touche enclenche le viamobil (l'écran [17] s'active) ou l'éteint (l'écran [17] s'éteint).

#### **Ecran** [17]

Sur cet écran s'affichent en permanence toutes les informations de service nécessaires (voir section 3.2).

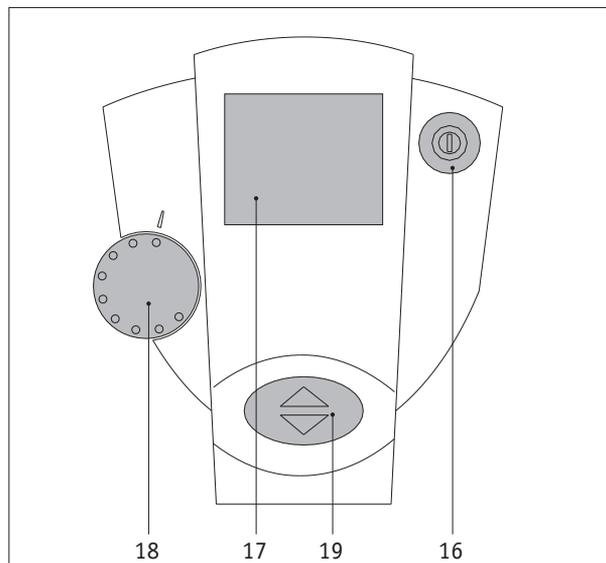
#### **Molette de sélection de la vitesse maximale** [18]

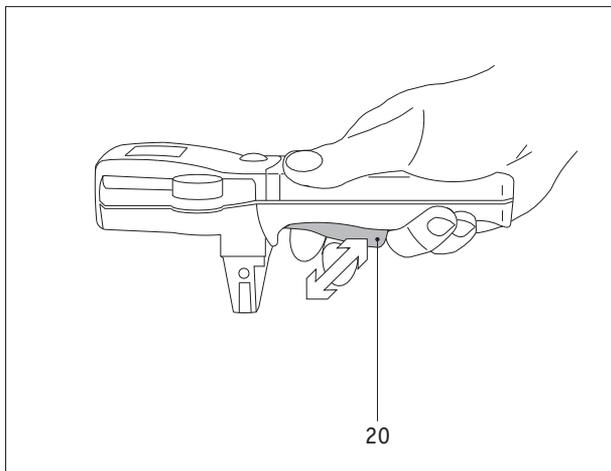
Vous pouvez choisir ici la vitesse maximale que le viamobil doit atteindre.

#### **Touche Marche avant / Marche arrière** [19]

Cette touche sert à définir le sens de marche (en avant/en arrière) du viamobil.

Remarque: lorsque vous éteignez le viamobil, il conserve en mémoire le sens de marche que vous avez activé en dernier.





### **Levier de conduite [20]**

Ce levier est comparable à l'accélérateur d'une voiture. Levier en position d'origine, le viamobil est immobile. Plus vous appuyez sur le levier [20] et plus le viamobil se déplace rapidement.

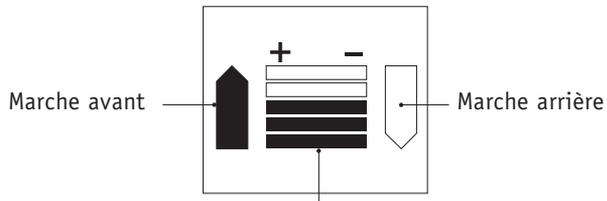
La molette [18] vous permet de limiter la vitesse maximale possible (levier [20] enfoncé jusqu'à ce que vous sentiez une résistance notable).

En outre, le levier de conduite [20] sert aussi à déclencher le circuit dit d'urgence dont la fonction est décrite à la section 3.3.

### 3.2

#### Symboles sur l'écran

Sur l'écran de l'unité de commande s'affichent en permanence les informations de conduite actuelles. Les symboles correspondants ont la signification suivante:



Jauge à barres indicatrices de l'état de charge des batteries

#### 3.2.1

##### Etat de charge des batteries

La jauge à barres au milieu de l'écran vous informe en permanence sur la capacité restante du pack de batteries.

Cinq barres noires : Batteries chargées à 100 %

Quatre barres noires : Batteries chargées à 80 %

Trois barres noires : Batteries chargées à 60 %

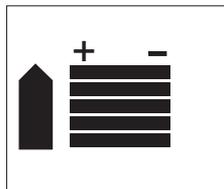
Deux barres noires : Batteries chargées à 40 %

Une barre noire : Batteries chargées à 20 %

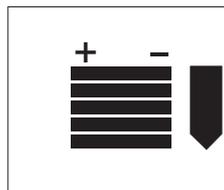
**Recharge impérativement nécessaire**

#### 3.2.2

##### Affichage du sens de marche



Flèche noire sur le côté gauche, flèche invisible sur le côté droit de l'écran:  
le viamobil se déplace en avant.



Flèche invisible sur le côté gauche, flèche noire sur le côté droit de l'écran:  
le viamobil se déplace en arrière.

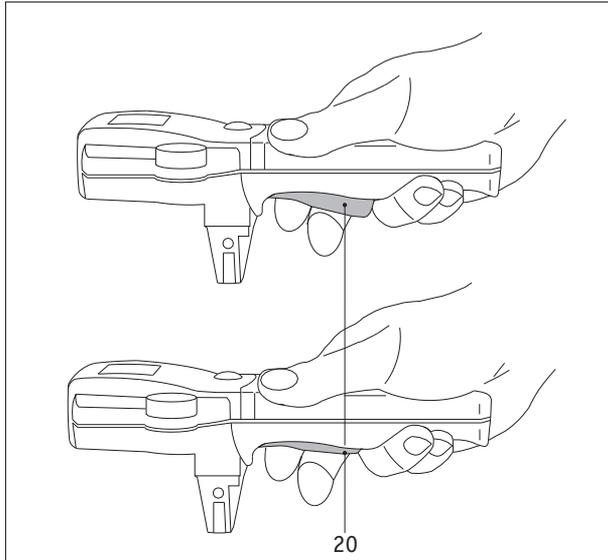
### 3.3

#### Circuit de secours

Particulièrement dans des situations d'urgence, il faut que le viamobil s'immobilise immédiatement. Par conséquent, l'unité de commande [12] est équipé d'un "circuit d'urgence" que le levier de conduite [20] permet d'activer.

En conduite normale, vous modulez la vitesse en serrant le levier de conduite [20] contre la poignée (ce geste accroît la vitesse) ou en le desserrant (ce geste réduit la vitesse).

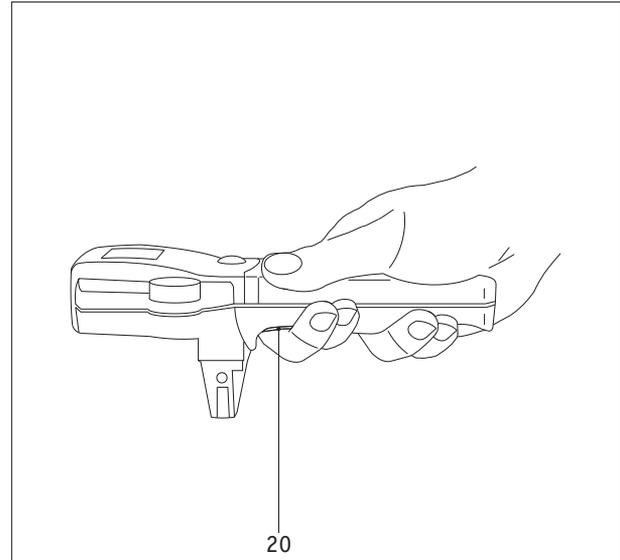
Vous constaterez que le levier de conduite [20] se déplace



très facilement dans les deux sens, c.-à-d. sans résistance particulière.

Vous sentez que le levier fait résistance une fois seulement qu'il atteint la limite supérieure du domaine de conduite, c.-à-d. la vitesse maximale réglée.

Si vous serrez à fond le levier, vous franchissez le cran perceptible de résistance du levier de conduite [20], ce qui provoque la coupure forcée immédiate (= l'immobilisation immédiate) du viamobil. Votre viamobil annonce cette situation par une séquence de signal sonore. Une fois le levier de conduite [20] relâché, vous pouvez reprendre immédiatement la conduite.



## 4 Batteries

### 4.1

#### Informations générales sur les batteries utilisées

Les batteries du viamobil ne demandent pas d'entretien et sont rechargeables. Leur durée de vie dépend essentiellement du nombre de cycles de recharge/décharge. Un entretien approprié des batteries (recharge) permettra d'accroître leur durée de vie. Le circuit électronique intégré dans le viamobil surveille en permanence l'état de charge des batteries et empêche leur décharge profonde à condition de les utiliser correctement.

- Evitez toute décharge complète des batteries. Par conséquent, rechargez les batteries du viamobil après chaque décharge partielle, donc après chaque utilisation.
- Les batteries au plomb sont sujettes à une "auto-décharge". Pour cette raison, les batteries du viamobil devront - chaque fois que possible - restées raccordées au chargeur Alber lui-même connecté au secteur. Toute surcharge est exclue grâce au circuit automatique de recharge, lequel commute les batteries sur la recharge de maintien une fois chargées.
- Si les batteries au plomb sont stockées sur une période prolongée (sans les charger), elles subissent une perte de capacité. Cependant, au bout de quelques cycles de charge / décharge, elles recouvrent leur pleine capacité.



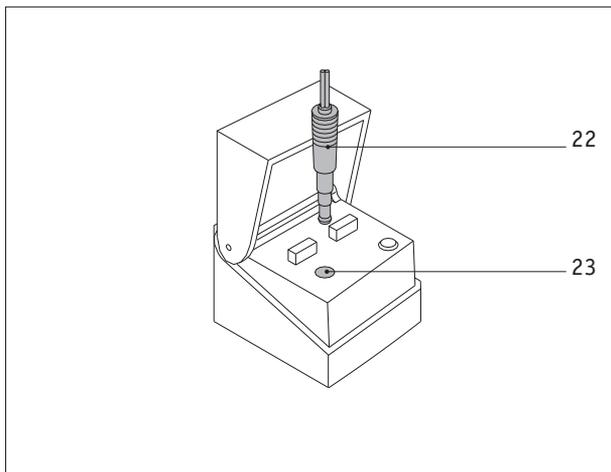
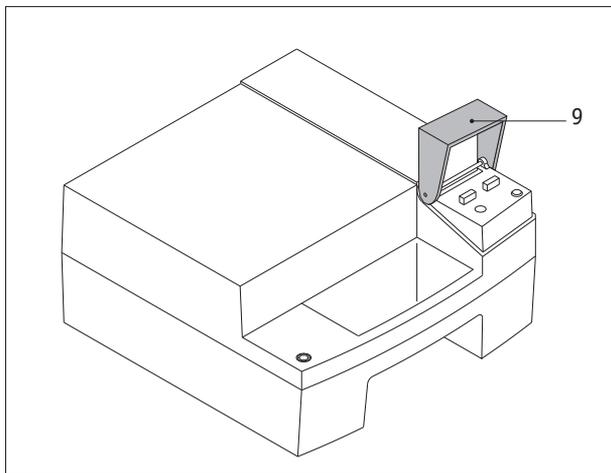
**Vous pouvez charger et décharger les batteries de votre viamobil dans une position quelconque. Elles ont été classées aussi sûres que des éléments secs; elles ont été homologuées par DOT et l'IATA pour le transport en avion.**

### 4.2

#### Recharge des batteries

Pour recharger les batteries, il n'est pas nécessaire de les détacher du viamobil.

- Relevez le couvercle à fusibles [9].
- Introduisez le connecteur [22] du chargeur dans la prise [23].
- Branchez la fiche mâle du chargeur dans une prise de secteur.
- **Veillez respecter lors du chargement des batteries les instructions du mode d'emploi qui est livré avec le chargeur.**
- Une fois les batteries rechargées, débranchez le connecteur [22] de la prise de recharge [23].
- Ensuite, rabattez à nouveau le couvercle à fusibles [9] vers le bas.



Rappelez-vous de toujours recharger les batteries après une utilisation prolongée du viamobil. Si le viamobil ne sert pas, les batteries doivent toujours rester connectées au chargeur. Le chargeur connecté au secteur commute automatiquement sur la recharge de maintien une fois les batteries pleines. Toute surcharge ou tout endommagement des batteries est exclu.

**!** Si vous rechargez les batteries sur le viamobil, un circuit de verrouillage empêche tout enclenchement du moteur d'entraînement. Par conséquent, toute conduite par inadvertance avec le chargeur raccordé au secteur est exclue.

**!** Veillez à ce que le couvercle à fusibles [9], situé sur les batteries, soit toujours fermé. Ne l'ouvrez qu'en cas de changement de fusible ou pour recharger les batteries.

### 4.3

#### Recharge des batteries dans le véhicule

Pour charger les batteries pendant un trajet en voiture, un convertisseur de tension est indispensable. Il peut être obtenu auprès de votre spécialiste en électricité.

### 4.4

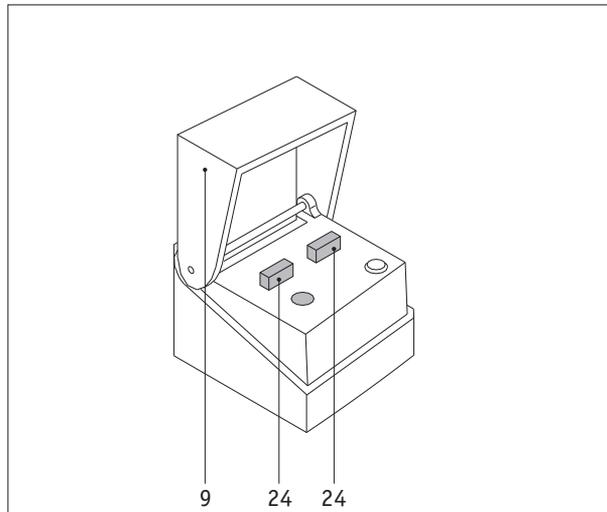
#### Changement des fusibles sur les batteries

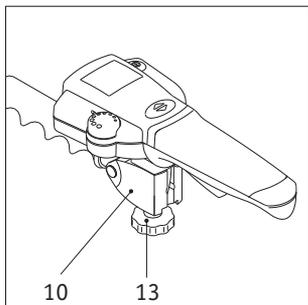
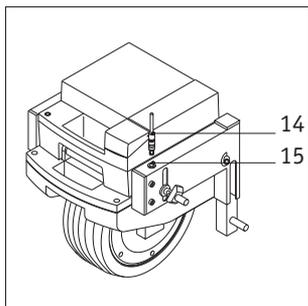
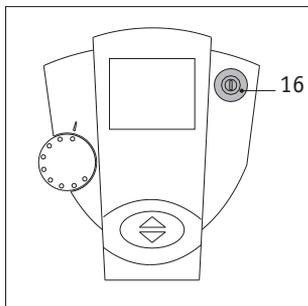
Pour garantir le respect des prescriptions sur la protection électrique, le pack de batteries a été équipé de deux fusibles de 25A chacun.

Si un changement de fusible s'impose, veuillez procéder comme suit :

- Retirez le pack de batteries du viamobil (voir section 2.2); Ceci débranche automatiquement la jonction électrique avec le viamobil.
- Soulevez le couvercle à fusibles [9].
- Enlevez le fusible défectueux [24].
- Remplacez le disjoncteur défectueux par un nouveau que vous obtenez auprès de votre spécialiste en produits sanitaires [24].
- Rabattez à nouveau le couvercle à fusibles [9] vers le bas.

- Remettez le pack de batteries dans le viamobil (voir section 2.4). Ce geste rétablit automatiquement la jonction électrique avec le viamobil.
- Effectuez un essai fonctionnel.





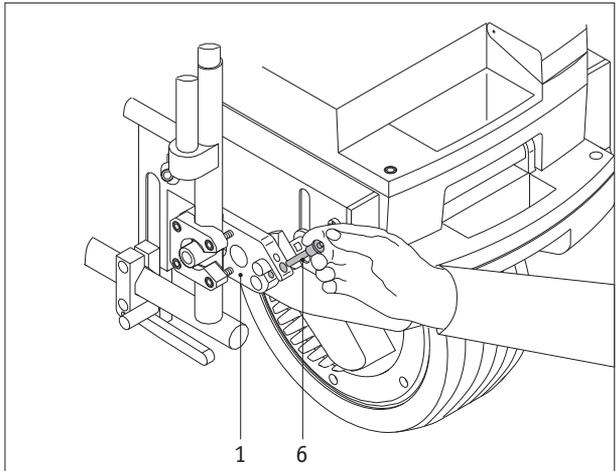
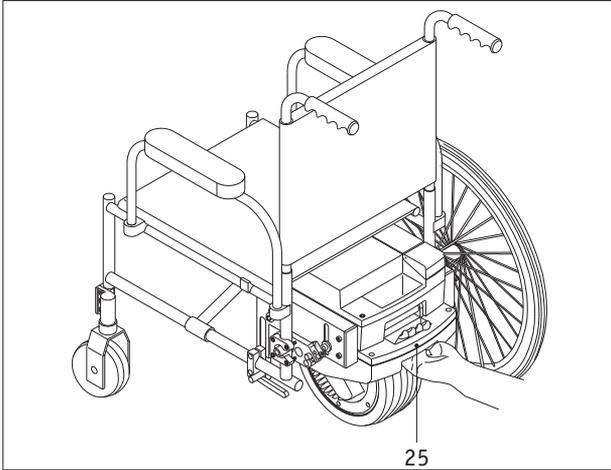
## 5 Enlèvement du viamobil du fauteuil roulant

En règle générale, le viamobil restera contre le fauteuil roulant.

S'il faut l'enlever par ex. pour le transporter avec le fauteuil roulant, veuillez svp procéder comme décrit ci-après.

- Eteignez le viamobil d'abord en appuyant sur la touche Marche/Arrêt [16] (l'écran s'éteint lui aussi).
- Ensuite, débranchez le connecteur [14] de la prise [15].
- Défaites la fixation [13] et faites-la basculer hors du logement [10].
- Extrayez l'unité de commande hors du logement [10] puis déposez-le à un endroit protégé.
- Extrayez le pack de batteries hors de l'unité d'entraînement viamobil, comme décrit à la section 2.2.
- Déposez le pack de batteries à un endroit protégé.
- Si les dispositif anti-basculer (en option) ont été montés contre votre viamobil, veuillez les retirer conformément aux consignes énoncées à la section 6.1.

- Enlevez la tige de sécurisation [6] située dans la fixation supérieure [1]: appuyez avec le pouce sur le bouton de déverrouillage situé au centre de la tige puis extrayez la tige en la retenant par l'index et le majeur.
- Extrayez le viamobil de dessous le fauteuil roulant: tirez le viamobil par sa poignée [25].
- Si les poignées de poussée supplémentaires (en option) ont été fixées contre le viamobil, enlevez-les conformément aux instructions énoncées à la section 7.2.
- Rangez le viamobil à un endroit protégé.

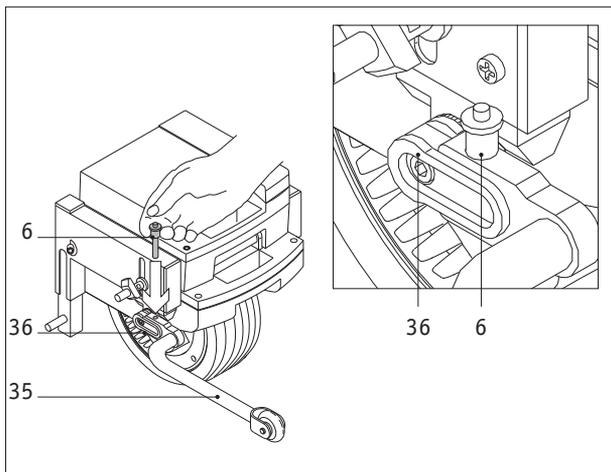
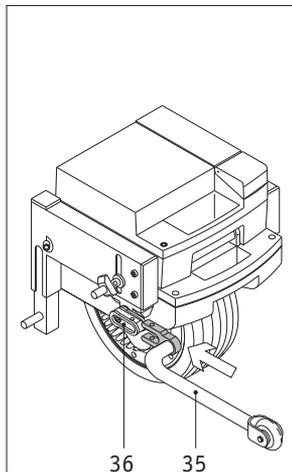
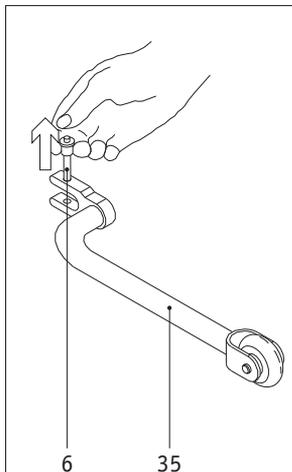


**6**  
**Dispositif anti-bascule**  
 (Accessoires en option)

Etant donné que la plupart des fauteuils roulants sont équipés en série avec des dispositif anti-bascules, les dispositif anti-bascules Alber sont proposés comme accessoires en option avec le viamobil.

Si vous avez déjà commandé des dispositif anti-bascules pour le viamobil, les fixations qu'ils requièrent ont déjà été mises en place.

Si vous ne voulez fixer les dispositif anti-bascules sur le viamobil qu'à une date ultérieure, votre revendeur spécialisé se chargera de vous les monter.



**Le montage d'anti-basculés sur la viamobil ou le fauteuil roulant est recommandé lors de course à plat pour des raisons de sécurité !**

**Pour les courses sur inclinaison de plus de 8 %, l'utilisation d'une paire d'anti-basculés est obligatoire.**

## 6.1

### Fixation et enlèvement d'anti-basculés

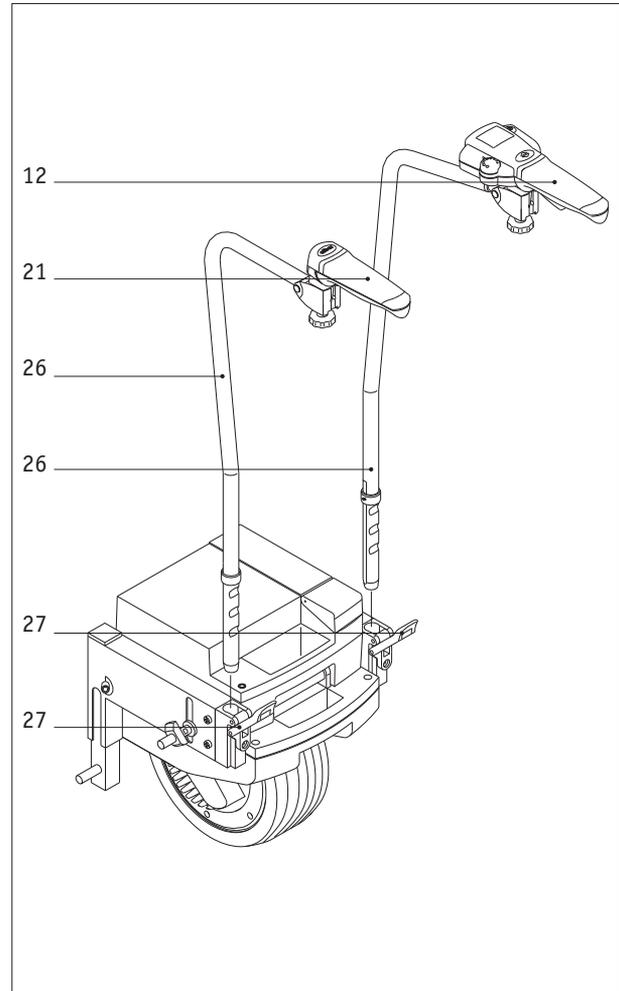
- Enlevez les tiges de sécurisation [6] situées dans les anti-basculés [35]: appuyez avec le pouce sur le bouton de déverrouillage situé au centre de la tige puis extrayez cette dernière en la retenant par l'index et le majeur.
- Comme le montre le dessin, introduisez l' anti-bascule [35] dans son logement [36] sur le viamobil.
- Ensuite, à l'aide de la tige [6], verrouillez l'anti-bascule [35] situé dans le logement [36]. Pour ce faire, appuyez à nouveau avec le pouce sur le bouton de déverrouillage au centre de la tige puis insérez-la entièrement dans le logement [36] jusqu'à la butée.
- Vérifiez que les tiges de sécurisation [6] sont bien fixées dans leurs logements [36]. Elles doivent être impossibles à enlever sans appuyer sur le bouton de déverrouillage.
- L'enlèvement des anti-basculés [35] hors du viamobil a lieu dans l'ordre chronologique inverse.

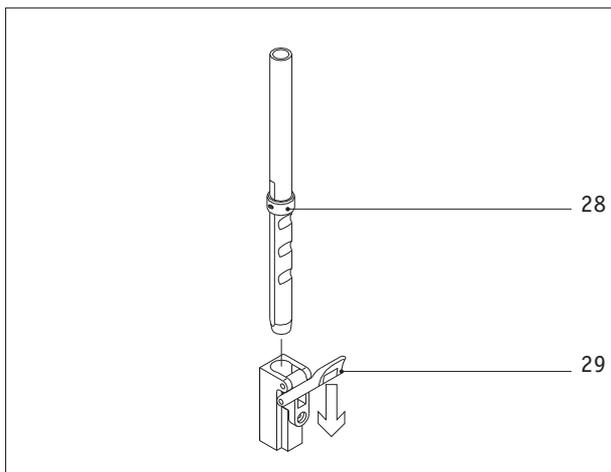
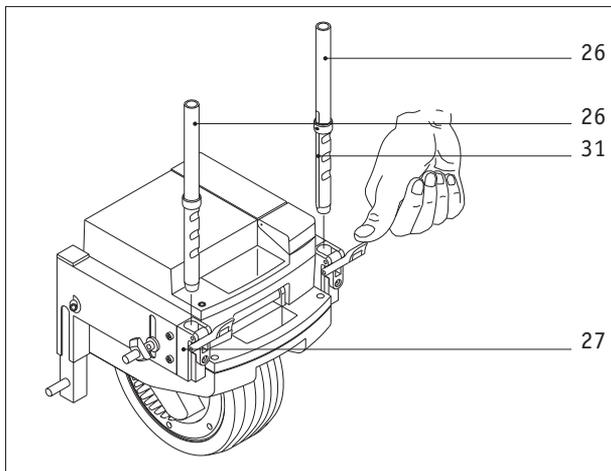
## 7

### Poignées de poussée supplémentaires

(Accessoires en option)

Les fixations par bride [27] requises pour fixer les poignées de poussée supplémentaires [26] sont fixées contre le viamobil par votre revendeur spécialisé. De même, ce dernier fixera l'unité de commande [12] et la rallonge de poignée [21] contre les poignées de poussée supplémentaires selon vos desiderata.





## 7.1

### Fixation des poignées de poussée supplémentaires contre le viamobil

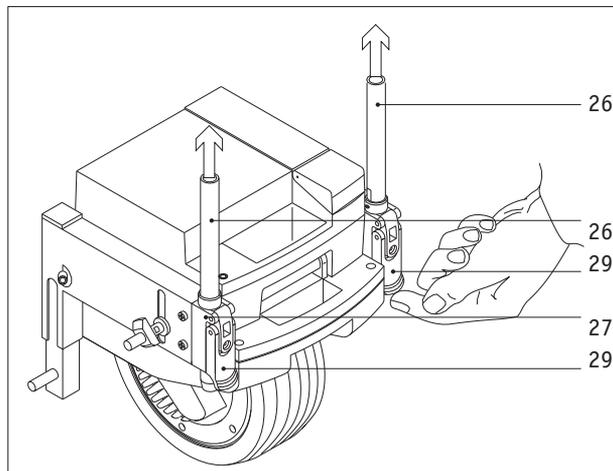
- Comme le montre le dessin, introduisez les poignées de poussée supplémentaires [26] dans la fixation par bride [27]. Veillez ce faisant à ce que les surfaces de guidage [31] des deux tubes soient tournées l'une vers l'autre.
- Une bague de réglage [28] déjà montée par votre revendeur spécialisé sert de butée d'immobilisation du dispositif de réglage en hauteur.
- Si la bague de réglage [28] repose sur la fixation par bride [27], poussez le dispositif de verrouillage [29] vers le bas.
- Maintenant, les poignées de poussée supplémentaires [26] sont fermement reliées au viamobil.
- Raccordez l'unité de commande au viamobil (voir aussi section 2.5).

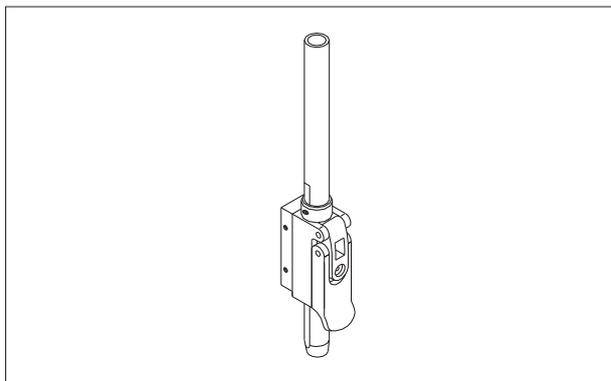
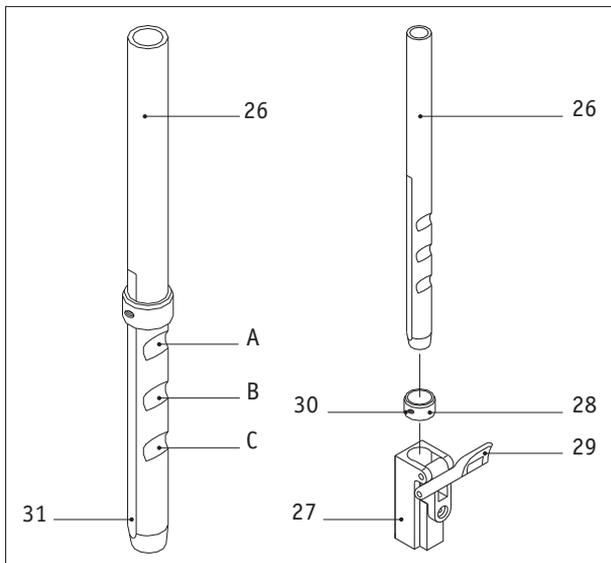
Le montage de l'unité de commande [12] et de la rallonge de poignée [21] a lieu contre les poignées de poussée, conformément au montage contre le châssis tubulaire du fauteuil roulant (voir section 2.5). Votre revendeur spécialisé a déjà fixé les logements nécessaires contre les poignées de poussée.

## 7.2

### Enlèvement des poignées de poussée supplémentaires du viamobil

- Commencez par défaire la jonction électrique de l'unité de commande avec le viamobil (voir le chapitre 5).
- Ouvrez le verrouillage [29] comme le montre le dessin.
- Extrayez les poignées de poussée supplémentaires [26] hors de la fixation de bridage [27] puis mettez-les de côté.





### 7.3

#### Modification de la position en hauteur

Votre revendeur spécialisé s'est déjà chargé de régler la hauteur des poignées de poussée supplémentaires par rapport au sol. Si vous voulez modifier cette hauteur, procédez comme suit :

- Desserrez la vis sans tête [30] située dans la bague de réglage [28], pour qu'elle coulisse facilement sur chaque tube des poignées de poussée supplémentaires.
- Dans la fixation de bridage [27], insérez les poignées de poussée supplémentaires [26] avec la bague de réglage [28] coulissant librement dessus.
- Le bridage par le dispositif de verrouillage [29] ne peut avoir lieu que dans les entailles A, B ou C, chacune conférant aux poignées de poussée une hauteur différente par rapport au sol.
- Choisissez la hauteur par rapport au sol qui vous paraît la plus confortable puis refermez le verrouillage [29].
- Posez la bague de réglage [28] sur la fixation de bridage.
- Alignez la vis sans tête [30] sur la surface de guidage [31] puis serrez la vis à fond.
- Maintenant, vous pouvez retirer les poignées de poussée supplémentaires à tout moment du viamobil. La hauteur par rapport au sol que vous avez réglée demeure.

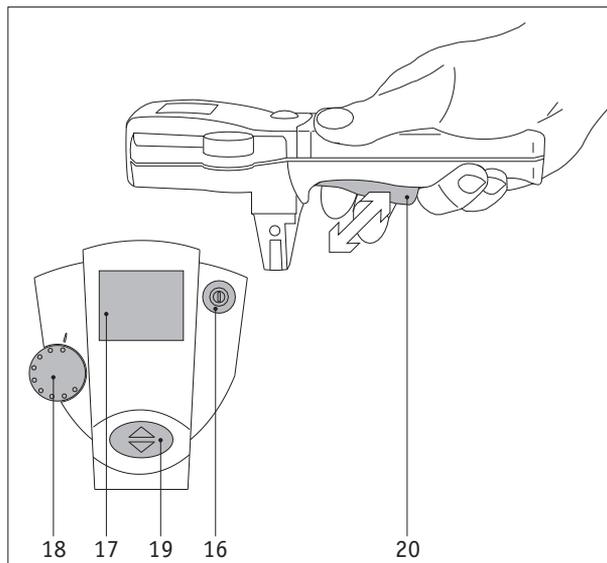
## 8

### Consignes applicables à la première conduite

Alber et/ou votre revendeur spécialisé a préparé votre viamobil pour qu'il soit prêt à utiliser. Nous voudrions maintenant vous donner quelques instructions applicables à la première conduite.

- Au repos, la roue du viamobil se trouve env. 2 cm au-dessus du sol. Ceci vous permet aussi de déplacer le fauteuil roulant sans l'aide du viamobil.
- Après avoir enclenché le viamobil (en appuyant sur la touche Marche/Arrêt [16] située sur l'unité de commande, voir aussi le chapitre 3), la roue descend jusqu'au sol. Le viamobil est maintenant prêt à rouler.
- Vérifiez quel sens de marche s'affiche sur l'écran [17] puis corrigez-le le cas échéant en appuyant sur la touche [19].
- Tournez la molette de présélection de la vitesse maximale [18] en sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée. Par ce geste, vous réglez le viamobil sur la vitesse minimum.
- Serrez maintenant lentement le levier de conduite [20]: le viamobil commence à faire rouler le fauteuil.

- A cette vitesse très réduite, familiarisez-vous maintenant avec les propriétés de conduite. Vous pouvez hausser un peu la présélection de la vitesse maximale, faire marcher le fauteuil en avant et en arrière, ou vous habituer à la modulation de la vitesse par le levier de conduite [20].
- Familiarisez-vous aussi au circuit d'urgence (voir section 3.3). Pour ce faire et fauteuil roulant **à la vitesse minimale**, serrez fermement et rapidement le levier de conduite. Ce geste stoppe immédiatement le viamobil.
- En quelques minutes seulement, vous saurez manier le viamobil avec le doigté voulu.



## 9

### Consignes de sécurité et mise en garde contre les risques

Pour garantir une utilisation sûre du viamobil, vous devrez impérativement respecter les consignes suivantes.

#### 9.1

##### Consignes de sécurité

- Le viamobil ne pourra être monté que contre des fauteuils roulants équipés d'anneaux préhensibles, conformes aux règles techniques reconnues et homologués.
- Le montage et la modification de la fixation du viamobil ne pourront être accomplis que par du personnel spécialisé agréé par Alber.
- Même si votre viamobil n'a pas de traces d'usure, ni de dégâts ou d'anomalies de fonctionnement, il doit être contrôlé techniquement conformément au §6 MPBetreibV tous les 2 ans techniquement.
- Lors de l'utilisation, tenez compte de la notice d'instructions du fauteuil roulant; la charge maxi. admissible dans le fauteuil diminue d'env. 25 kg, soit le poids du viamobil.
- Seule la personne accompagnante, qui pousse le fauteuil, est autorisée à utiliser le viamobil. En raison du risque de renversement en particulier dans les montées, le viamobil ne convient pas aux handicapés conduisant eux-mêmes leur fauteuil.
- Assurez-vous que la pression des pneumatiques du fauteuil roulant concorde bien avec les indications fournies par son fabricant.
- Les freins de stationnement du fauteuil roulant contre lequel est monté le viamobil devront être agencés de telle manière que la personne accompagnante qui pousse le fauteuil puisse facilement les atteindre.
- Au démarrage, amenez toujours la molette de sélection de vitesse sur la position de la plus basse vitesse.
- La personne accompagnante devra avoir la force physique requise pour, en cas de basculement en arrière, retenir le fauteuil et le handicapé. Nous recommandons fortement le montage d'anti-basculés.
- Le montage d'anti-basculés sur la viamobil ou le fauteuil roulant est recommandé lors de course à plat pour des raisons de sécurité !  
Pour les courses sur inclinaison de plus de 8 %, l'utilisation d'une paire d'anti-basculés est obligatoire.
- L'emploi du viamobil dans des montées supérieures à 18 % est interdit. Quel que soit le cas, ne tentez jamais de franchir des montées d'un taux supérieur au taux maximal indiqué par le fabricant du fauteuil roulant.
- La conduite contre les obstacles, par ex. les bordures, doit se faire sur le niveau 1 avec la vitesse minimale afin d'éviter les dégâts au fauteuil roulant.

- Évitez les déplacements sur un terrain instable (par ex sur du gravier, du sable, de la boue, de la neige, du verglas ou des flaques d'eau profondes).
- Mettez un espace lors de course sur des trottoirs par rapport à la bordure (au moins une largeur de fauteuil).
- Avant de parcourir des pentes ou des montées avec le viamobil, familiarisez-vous d'abord avec l'emploi de cet entraînement d'appoint sur une surface horizontale.
- Tournez le bouton de commande sur la sélection de vitesse au démarrage toujours sur la position de la vitesse la plus petite et augmentez lentement la vitesse jusqu'à votre tempo de marche.
- N'approchez jamais le fauteuil d'escaliers ou de précipices avec le viamobil allumé.
- Ne laissez jamais le viamobil immobile sans surveillance, qu'il soit allumé ou éteint.
- Le frein du viamobil n'est opérant **que lorsque l'entraînement est enclenché**. En cas d'arrêt ou si le viamobil est éteint, il faudra sécuriser le fauteuil roulant avec ses freins de stationnement.
- Veillez à ce que le couvercle des batteries soit toujours fermé. Ne l'ouvrez que pour changer les fusibles ou pour recharger les batteries.

- Des champs magnétiques, ceux par ex. engendrés par les téléphones portables, peuvent pénaliser les performances du viamobil. Par conséquent, il faudra éteindre cet entraînement d'appoint si des téléphones portables servent à proximité du fauteuil roulant.
- Le viamobil peut perturber le fonctionnement des barrières de détection anti-vol en place dans les grands magasins.

## 9.2 Obstacles

Vous devrez toujours franchir les obstacles de plus de 8 cm, par ex. les bordures de trottoirs, manuellement, sans l'aide du viamobil.

- Pour ce faire, éteignez le viamobil et approchez l'obstacle en marche avant.
- Soulevez légèrement les roues avant du fauteuil roulant: tirez les poignées légèrement vers l'arrière et vers le bas.
- Poussez maintenant le fauteuil roulant pour lui faire franchir l'obstacle.
- Ensuite, vous pouvez réenclencher le viamobil et poursuivre le trajet avec son aide.

### 9.3

#### Zones et situations dangereuses

Le conducteur de l'aventure décide seul des parcours qu'il souhaite emprunter, sur la base de ses connaissances de la conduite et de ses capacités physiques.

Avant d'entamer le déplacement, il devra vérifier si les pneus de l'viamobil sont usés ou endommagés, vérifier également l'état de charge des batteries et le bon fonctionnement des éléments de commande.

Ces vérifications de sécurité ainsi que les connaissances personnelles que détient le handicapé en matière de conduite revêtent de l'importance en particulier dans les zones dangereuses suivantes dont le franchissement est laissé à son appréciation:

- Murs de quai, débarcadères, embarcadères, chemins et places en bordure de cours et nappes d'eau, ponts et digues sans parapet.
- Chemins étroits, parcours en pente (par ex. rampes et montées d'accès), chemins étroits à flanc de colline, parcours en montagne.
- Chemins étroits et/ou en forte pente / inclinés le long de grandes artères de communication ou au bord de précipices.
- Parcours recouverts de feuilles mortes, de neige ou de verglas.
- Rampes d'accès et dispositifs de levage équipant des véhicules.



**Le viamobil peut franchir les montées ou descentes jusqu'à 18 % de déclivité. À partir de 130 kg, la rigidité baisse proportionnellement à l'augmentation du poids de la personne, jusqu'à 11 % pour 160 kg. Conditions préalables: sculptures des pneus en parfait état, pneus gonflés à la pression correcte, nature du sol non suspecte et chargement du fauteuil ne dépassant pas 130 kg.**

**Lors de virage ou demi-tour sur des pentes, il peut se produire, en raison du déplacement du point de gravitation, une augmentation de l'inclinaison latérale. C'est pourquoi n'effectuez ces manœuvres qu'avec une grande prudence et lentement !**

**Lors de la traversée de rues et routes à forte/grande circulation, de carrefours, passages à niveau, il faudra faire preuve d'une vigilance accrue. Ne franchissez jamais en parallèle/biais les rails intégrés dans les rues ou aux passages à niveau car les roues pourraient se coincer dedans.**

**Soyez particulièrement prudent pendant le franchissement des rampes d'accès à des véhicules. Pendant la séquence de levage et d'abaissement de la rampe, il faut éteindre le viamobil. De même, il faut serrer les freins à main équipant le fauteuil roulant. Ceci empêche le fauteuil de partir tout seul, en raison par ex. d'ordres de conduite donnés involontairement.**

**Si la surface sur laquelle vous roulez est humide, l'adhérence des pneus diminue; risque accru de déraper. Adaptez votre comportement de conduite en conséquence.**

## 10

### Aide rapide en cas de dysfonctionnements

Dérangement	Remède	Prévenez...
Les batteries ne se laissent plus recharger	Ce défaut ne peut être supprimé que chez le fabricant.	Votre revendeur spécialisé
Le viamobil refuse de s'enclencher	Vérifiez si <ul style="list-style-type: none"><li>- Le chargeur est encore raccordé (enlevez-le)</li><li>- Les batteries sont chargées</li><li>- Le câble de l'unité de commande est bien raccordé à la prise de l'unité d'entraînement</li><li>- Les fusibles sont éventuellement grillés</li></ul>	
Le viamobil refuse de s'enclencher bien que vous ayez débranché le chargeur	Ce défaut ne peut être supprimé que chez le fabricant	Votre revendeur spécialisé
Une touche de l'unité de commande est coincée	Cessez impérativement d'utiliser le viamobil	Votre revendeur spécialisé
Le viamobil s'immobilise subitement	D'abord sécurisez le fauteuil roulant avec ses freins de stationnement. Eteignez le viamobil puis réenclenchez-le. S'il ne réagit pas, cela signifie que l'appareil est défectueux et qu'il faudra le renvoyer à l'usine du fabricant	Votre revendeur spécialisé

## 11

### Nettoyage et entretien

#### 11.1

##### Recharge des batteries

Lors de chaque utilisation, votre viamobil consomme de l'énergie. N'utilisez jamais le viamobil jusqu'à épuisement des batteries car cela risque à la longue de les endommager. Nous vous recommandons par conséquent de recharger les batteries après chaque utilisation.

Pour recharger les batteries, utilisez exclusivement le chargeur Alber alimenté par le secteur et livré avec le viamobil. Ce chargeur s'éteint automatiquement une fois que les batteries sont rechargées. Toute recharge excessive est par conséquent exclue.

#### 11.2

##### Nettoyage

N'essayez l'unité de commande, l'unité d'entraînement et le pack de batteries qu'avec un chiffon humide (pas mouillé). De même, enlevez prudemment les salissures adhérentes contre la roue motrice. Nettoyez-la de préférence à l'air comprimé ou avec une brosse sèche.



**Environ tous les deux mois, il faudra nettoyer avec un chiffon légèrement humide (pas mouillé) les logements d'anti-bascules, ainsi que les fixations supérieures et inférieures (contre le fauteuil roulant).**

#### 11.3

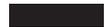
##### Entretien

Votre viamobil est un appareil demandant extrêmement peu d'entretien. Toutefois, il faudrait vérifier régulièrement que toutes les pièces montées rapportées et les accessoires sont fermement en assise. Au maximum tous les 2 ans, il faut soumettre votre viamobil à un contrôle technique de sécurité par un spécialiste qui vérifiera s'il est entièrement fonctionnel et sûr. Ce contrôle permettra de détecter d'éventuels dommages non apparents provoqués par l'utilisation du système, ainsi que des phénomènes d'usure et de fatigue. Veuillez à cette fin vous adresser directement à votre concessionnaire agréé Alber.

#### 11.4

##### Mise au rebut

Cet appareil, ses accumulateurs et ses accessoires sont des produits à longue durée de vie. Ceux-ci peuvent cependant contenir des substances pouvant être néfastes pour l'environnement lorsqu'ils sont éliminés dans des endroits (par ex. des décharges) ne répondant pas aux législations actuellement en vigueur dans les différents pays. Le symbole de la « poubelle barrée » (conformément à la directive DEEE 2002/96/CE) se trouve sur ce produit afin de rappeler l'obligation de recyclage. Respectez l'environnement et amenez ce produit en fin de vie dans votre centre régional de recyclage. Veuillez vous informer de la législation actuellement en vigueur dans votre pays



en matière d'élimination des déchets ; la directive DEEE pour ce produit n'est pas appliquée dans tous les états européens. Ce produit utilisé comme moyen de transport ne tombe par exemple pas en Allemagne dans le champ d'application national de la DEEE relative aux appareils électriques.

Ces composants peuvent également être récupérés par Alber ou les revendeurs Alber en vue d'être éliminés dans le respect des lois et de l'environnement.

## 12 Garantie et responsabilité

### 12.1

#### Garantie en cas de défauts

Alber garantit que le viamobil est sans défauts au moment de la livraison. Ces prétentions de garantie sont échues après 24 mois dès la livraison de votre viamobil.

### 12.2

#### Garantie de durabilité

Alber offre une garantie de durabilité de 24 mois sur votre viamobil (exception pour le module de batteries avec une garantie de durabilité de 12 mois).

Ce qui n'est pas compris dans la garantie de durabilité sont :

- Les appareils dont le numéro de série a été modifié, endommagé ou enlevé.

- Les pièces d'usure comme par exemple les freins, les pneus ou les éléments de commande.
- Les défauts dus à l'usure naturelle, les mauvaises commandes, surtout les défauts dus au non respect de ces instructions de service, les accidents, les dégâts par imprudence, effets du feu et de l'eau, forces majeures et autres causes qui ne sont pas dans le domaine d'influence de la sté Alber.
- Les travaux d'entretien dus à l'utilisation quotidienne (par ex. échange de disjoncteurs brûlés, échange des pneus)
- Contrôle de l'appareil sans résultats défectueux

### 12.3

#### Responsabilité

La sté Ulrich Alber GmbH , en tant que fabricant du viamobil n'est pas responsable de sa sécurité quand :

- le viamobil n'est pas manipulé correctement
- le viamobil n'est pas contrôlé et maintenu tous les 2 ans par Ulrich Alber GmbH ou un revendeur
- le viamobil est mis en service contre les consignes de ces instructions de service
- le viamobil fonctionne avec un chargement de batterie insuffisant
- les réparations et autres travaux n'ont pas été réalisés par des personnes autorisées
- des pièces étrangères ont été montées ou reliées au viamobil
- des pièces du viamobil ont été démontées.

Ihre Alber-Vertretung



22.0003.4.99.03  
© Ulrich Alber, Albstadt  
Stand: 17.07.2008

Ulrich Alber GmbH  
Vor dem Weißen Stein 21  
72461 Albstadt

Telefon +49 7432 2006-0  
Telefax +49 7432 2006-299  
[www.alber.de](http://www.alber.de)

